

Contrat Local de Santé : questionnaire prolongé jusqu'au lundi 27 janvier 2025

La santé au coeur des priorités de TCM :

Troyes Champagne Métropole (TCM) et l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont lancé les travaux du Contrat Local de Santé (CLS) de 2^{de} génération (2025-2029) de Troyes Champagne Métropole. Outil clé pour adapter les initiatives de santé aux besoins spécifiques de notre territoire. Ce nouveau CLS, qui sera élaboré avec la collaboration de multiples partenaires locaux, a pour ambition de renforcer les actions de santé publique et d'élargir les moyens mis en oeuvre pour réduire les inégalités sociales et territoriales en matière de santé. Il s'agit donc de d'attirer et de rapprocher le plus possible les professionnels de santé vers les lieux de vie des habitants.

Qu'est-ce qu'un CLS ?

Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil de la Loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires (HPST) du 21 juillet 2009 et réaffirmé par la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016.

Son objectif principal est la réponse aux enjeux de santé sur les territoires.

L'ambition est d'améliorer la santé et le bien-être des habitants d'un territoire de proximité et de proposer des parcours de santé cohérents, fluides, adaptés le plus possible à chacun dans son lieu de vie.

Le CLS permet l'articulation, la coordination et la mise en cohérence des politiques de santé et des dynamiques locales sur les questions de santé tout en tenant compte des besoins et des leviers existants dans les territoires. Il vise à mettre en oeuvre localement une approche transversale de la santé, en rapprochant les secteurs du soin, de la promotion, de la prévention, de l'accompagnement médico-social et de la santé environnementale.

Le CLS de 2^e génération - Une co-construction en faveur de la santé :

Ce nouveau CLS a pour objectif d'aligner les actions locales en matière de prévention et de santé au regard des besoins du territoire. En mobilisant les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux, ce CLS a pour ambition de :

- ® réduire les inégalités sociales et territoriales en matière de santé,
- ® promouvoir la santé et la prévention,
- ® consolider les partenariats pour répondre aux enjeux locaux.

Les objectifs visés par TCM avec le CLS sont les suivants : écouter tous les partenaires, ne mettre personne ou structure de côté, impulser des initiatives et tout mettre en oeuvre pour fédérer les professionnels de santé afin de mettre en place une offre de soins développée et la mieux adaptée aux attentes des habitants sur le territoire.

Une participation attendue des habitants de TCM - consultation prolongée :

Les usagers, en tant que premiers concernés, joueront un rôle central dans la mise en oeuvre des actions du CLS. C'est la raison pour laquelle nous voulons que les habitants soient des acteurs moteurs en donnant leurs voix. La première étape de cette écoute des habitants est le lancement d'un questionnaire pour lequel le plus grand nombre de réponses nous permettra de mieux les connaître, de cerner leurs attentes et problèmes.

Dans cette volonté, le questionnaire à destination des habitants de TCM **est prolongé jusqu'au lundi 27 janvier 2025** :

® En version dématérialisée sur le site internet de TCM :

<https://troyes-champagne-metropole.fr/actualite/contrat-local-de-sante-2e-generation-2025-2029/>

® En version papier à la disposition des habitants dans les mairies des 81 communes de TCM

® En information dans les maisons médicales, chez les professionnels de santé (médecins,...)

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr